



# Projet d'activité 2024

*DIVERSITÉ, COOPÉRATION, STRUCTURATION, TERRITOIRES (DU LOCAL À L'INTERNATIONAL), VALORISATION ET ÉDITORIALISATION*



Fédération des acteurs et **A**ctrices  
des **M**usiques et **D**anses **T**raditionnelles

FAMDT - 35 rue Crucy 44000 Nantes  
02 85 52 67 04 - [www.famdt.com](http://www.famdt.com)



# SOMMAIRE

<b>Préambule : où en étions-nous à la fin de l'année 2023 ?</b>	4
<b>I. Les axes d'activités, nos actions et nos objectifs en 2024</b>	5
A. Le développement professionnel des adhérent·e·s et la consolidation des connaissances de l'écosystèmes des musiques, danses traditionnelles, d'ici et d'ailleurs.	5
1) Le renforcement de l'accompagnement des artistes et le soutien à la structuration des adhérent·e·s	5
2) « Les rendez-vous accompagnement » reconduits en 2024 pour soutenir la consolidation de l'écosystème	6
3) L'observation participative et partagée et la production d'études et d'analyses en 2024	7
B. Le développement régional et territorial pour la FAMDT en 2024	9
C. Les rencontres professionnelles et temps forts de la fédération en 2024 – Feuille de route	10
D. Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2024	13
1) Le spectacle vivant (création, production, diffusion)	13
2) Le travail autour de la danse et du bal en 2024	15
3) La valorisation des archives sonores et l'engagement de la FAMDT dans le réseau FARO	16
4) Consolider le rôle des luthier·ière·s et facteur·rice·s au sein de l'écosystème des musiques traditionnelles	18
E. Les formations, les parcours professionnels et la question des transmissions	19
1) La formation des bénévoles et le développement de la vie associative	19
2) Les bourses de compagnonnage FAMDT - ADAMI en 2024	20
3) Le soutien aux formations supérieures avec les pôles d'enseignements supérieurs	21
4) Le travail sur la transmission, la professionnalisation et la consolidation des parcours d'artistes	22
F. La dimension partenariale et de co-construction, les rencontres professionnelles et les engagements européens de la fédération en 2024	23
1) Dynamiques de coopérations et relation aux parties prenantes au sein de l'écosystème	23
2) L'engagement à la co-construction des politiques publiques de la musique et de la danse en 2024	25
3) L'engagement dans les enjeux européens et internationaux de la FAMDT en 2024	25

Photos page d'accueil © Eric Legret : Fleuves au fest-noz Élektro Noz An Dour Meur en 2024 à Plastie-Les-Grèves.

# SOMMAIRE

(SUITE)

G. Responsabilité sociétale de la fédération : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs, s'engager dans les transitions écologiques	26
1) Le projet « Tambours Battantes! » en 2024	26
2) La création d'un annuaire des musiciennes-x des musiques trad, d'ici et d'ailleurs	26
3) Penser une stratégie de long terme pour une transition écologique juste et solidaire	27
H. L'information, la valorisation et la construction de contenus éditoriaux en 2024	28
1) La communication au service du projet fédéral et de l'écosystème	28
2) Modal, le média – une année de confirmation	29
3) De « TERRITOIRES - Collecte cinématographique des Musiques de France » au « Printemps du Bal » à la philharmonie	30
4) Relation à la presse, aux médias nationaux et à la visibilité des musiques traditionnelles	30
<b>II. Les moyens mis en œuvre pour réaliser le projet en 2024</b>	<b>31</b>
A. La dynamique associative et participative de la FAMDT	31
B. Fonctionnement	31
1) Le conseil d'administration et le bureau en 2024	32
2) Les adhérent-e-s en 2024	32
3) L'assemblée générale et Modal - Les rencontres nationales de la FAMDT en 2024	32
4) Les commissions et les groupes de travail en 2024	33
5) Les ressources humaines – Le souhait de la consolidation et du développement en 2023-2026	33

## PRÉAMBULE: OÙ EN ÉTIENS-NOUS À LA FIN DE L'ANNÉE 2023?

La FAMDT rassemble 188 adhérent·e·s à la fin de l'année 2023, 188 structures de musiques, danses traditionnelles / du monde réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires d'outre-mer.

Ces 188 structures développent des projets artistiques et culturels et conjuguent une pluralité d'activités: **création et diffusion** de spectacles ou d'événements, **action culturelle et éducative** sur le territoire en relation directe avec les personnes, **transmissions** de savoir-faire et **soutien au développement** des pratiques, **valorisation des patrimoines** et de leurs diversités, **création et travail en collectif, enseignement et transmission**, etc.

Particulièrement attentives aux contextes, aux personnes et aux acteur·rice·s des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de la [FAMDT](#) développent leurs missions d'intérêt général. **Se reconnaissant des valeurs du référentiel des droits culturels, de l'éducation populaire et du patrimoine culturel immatériel**, elles s'appuient sur les principes de **défense des droits humains, de coopération et de co-construction de l'intérêt général**.

La Fédération, sur les dernières années (dont deux années particulièrement complexes avec la crise Covid notamment), a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens à savoir:

- **Fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs;**
- **Accompagner les adhérent·e·s dans leur structuration de projet et consolider la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles (observation) et renforcer la structuration régionale et territoriale ainsi que l'ouverture internationale;**

- **Animer le réseau des adhérent·e·s et les accompagner dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles;**

- **Valoriser les travaux et études de la fédération et les initiatives portées par les adhérent·e·s.**

Le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tient beaucoup à l'implication de ses adhérent·e·s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur·e·s ambassadeur·rice·s de son projet. La fédération, sur cette année 2023 a continué de s'ouvrir et se transformer pour prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux·elles acteur·rice·s impliqué·e·s dans celle-ci.

Le nombre et la diversité des partenaires présent·e·s et des adhérent·e·s mobilisé·e·s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons ou co-organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous prônons et portons!

Cette année 2023 le prouve encore avec plusieurs projets ambitieux pour rendre lisible et visible la diversité de notre champ: lancement de **Modal, le média**, en mars 2023, création de l'ouvrage collectif **La création dans les musiques traditionnelle – L'écho d'un monde musical en effervescence**, un partenariat radio avec la **FERAROCK**, partenariat média avec la **Blogothèque** et le lancement de « **Territoires, collecte cinématographique des musiques de France** » qui débouche sur cette année 2024 à la mise en place d'un événement important « **Le printemps du bal** » à la **Philharmonie de Paris**, autour de l'artiste Vincent Moon, ainsi qu'une diversité d'équipes artistiques de notre écosystème.



© Véronique Chochon

# I. LES AXES D'ACTIVITÉS, NOS ACTIONS ET NOS OBJECTIFS EN 2024

## A. Le développement professionnel des adhérent·e·s et la consolidation des connaissances de l'écosystème des musiques, danses traditionnelles, d'ici et d'ailleurs.

### 1) LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES ET LE SOUTIEN À LA STRUCTURATION DES ADHÉRENT·E·S

La FAMDT continuera d'accompagner ses adhérent·e·s par différents moyens et selon la nature de la problématique identifiée sur le terrain sur cette année 2024. Le contexte que nous traversons (inflation, restriction des moyens publics, difficultés de recrutements) a mis en avant ce lien nécessaire qu'est cet accompagnement en proximité comme un processus / une chaîne au cœur du projet fédéral.

Cet « accompagnement » est une mission transversale qui est essentielle. La dynamique d'adhésions au sein de la fédération le démontre – Une vingtaine d'adhésions nouvelles tous les ans depuis trois ans maintenant.

L'accompagnement est souvent initié à partir de la sollicitation d'un·e adhérent·e de la FAMDT, voire d'un réseau territorial d'acteur·rice·s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif.

Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent·e·s, conseil juridique ponctuel, réflexion sur les ressources humaines, rendez-vous stratégique ou de réflexion...), à quelques jours, voire plusieurs mois, dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité.

Sur les dernières années, cette dimension fut renforcée et consolidée et est désormais bien identifiée par les adhérent·e·s.

La FAMDT a proposé en 2023 **3 types d'accompagnement** :

• **L'accompagnement à la structuration** : accompagnement interne des

projets (gouvernance, organisation, RH, projet artistique, écologisation des pratiques...), accompagnement d'un adhérent·e dans son contexte, ses relations partenariales. Ce travail s'articule avec le partenariat que nous consolidons avec le centre ressource « OPALE / CRDLA Culture » et un pool de référent·e·s / consultant·e·s que nous connaissons qui peuvent intervenir via le dispositif local d'accompagnement (DLA) notamment. Nous poursuivrons également [« Les rdv accompagnement »](#) en lien avec le groupement d'employeurs [les Gesticulteurs](#).

• **L'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur·rice·s. Pour exemple, le travail en région PACA-Sud autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent·e·s travaillant sur les musiques, danses traditionnelles ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux relais territoriaux ou encore une mise en réseau des acteur·rice·s de l'enseignement et la transmission sur le département d'Île-et-Vilaine.

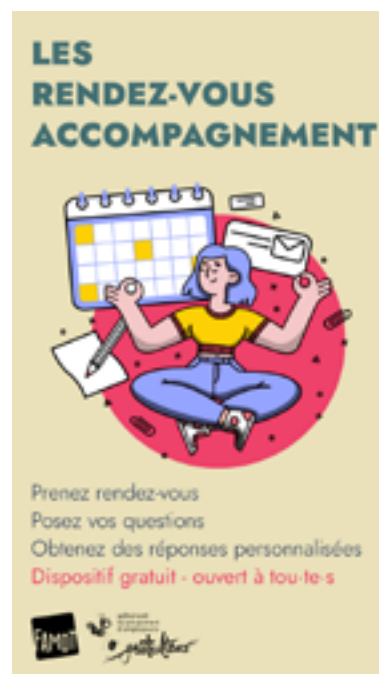
• **L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale** : La FAMDT participe, en lien et en partenariat parfois avec plusieurs réseaux territoriaux de musiques actuelles (le RIM en Nouvelle-Aquitaine, le RIF en Île-de-France, SuperMab en Bretagne, Norma en Normandie, etc.) et relais territoriaux de la FAMDT, mais également le CNM (service Territoires), à des échanges et des contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques comme notamment au sein de certains COREPS, instance régionale de dialogue entre les professionnel·le·s du spectacle vivant et enregistré et les instances publiques mais également autour du sujet des « contrats de filières ».

## 2) « LES RENDEZ-VOUS ACCOMPAGNEMENT » RECONDUITS EN 2024 POUR SOUTENIR LA CONSOLIDATION DE L'ÉCOSYSTÈME

**L'accompagnement « sur mesure »** construit en partenariat avec le groupement d'employeurs les [Gesticulteurs](#) accompagne les musicien·ne·s du secteur des musiques et danses traditionnelles « non structuré·e·s » mais également en cours de professionnalisation.

C'est un accompagnement sur mesure et en proximité, mis en place fin 2022, que la FAMDT a souhaité maintenir en 2023, suite aux nombreux retours positifs des bénéficiaires couplé à une sollicitation continue du dispositif : <https://www.famdt.com/ressources/rdv-accompagnement/>

Ce dispositif, gratuit et s'adressant à l'ensemble du champ des musiques et danses traditionnelles connaît une sollicitation croissante qui traduit un besoin d'aide et de conseil qui va du domaine RH à l'aide à la diffusion de spectacle. Ce dispositif « concret » de grande proximité avec les artistes musicien·ne·s fera l'objet d'une reconduction en 2024.



### a) Fonds solidaire

Les sollicitations « en urgence » se sont multipliées en 2023, se cristallisant notamment autour des problématiques financières et budgétaires des structures, mais également sur du conseil en ingénierie concernant le montage de certains dossiers. Ce constat se confirme dans le contexte de contrainte budgétaire et de crise énergétique en 2024.

Dans ce cadre, la FAMDT sur l'année 2024 continuera son expérimentation sur la mise en place d'un relais de trésorerie qui permet aux structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaires ; difficultés dues notamment au versement tardif des subventions actées et qui créent de fait des tensions en trésorerie.

Un processus cadré a été mis en place sur les dernières années pour sécuriser cette aide ponctuelle : décision soumise au conseil d'administration pour aider à la prise de décision, demande de documents permettant d'appréhender la situation de la structure demandeuse : bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explication du contexte... La FAMDT souhaite sur 2024 pérenniser et consolider ce type de soutien au vu de la conjoncture.



### 3) L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES EN 2024

#### a) L'observation participative et partagée

**L'observation du réseau** (de manière qualitative et quantitative) **est une priorité** et s'est pensé sur l'année 2023 en coopération avec les autres organisations collectives – principalement avec la **création d'une structure** au service de l'observation la **CPOPP**. Nous en sommes les membres fondateurs et nous sommes engagé-e-s depuis 2023 au sein du conseil d'administration. Nous poursuivrons notre engagement au sein de cette structure collective en 2024.



Cette question de l'observation et la recherche, couplée à la question de l'accompagnement, est un travail essentiel pour une meilleure connaissance et analyse du travail que nous portons au quotidien. **La FAMDT produira à cet effet des chiffres clés tous les deux ans** afin de refléter au mieux l'écosystème du champ des musiques et danses traditionnelles.

Nous le savons, observer les musiques traditionnelles est un réel défi tant ces musiques, ces pratiques et ces économies sont protéiformes. En effet ces pratiques, par leur forte dimension sociale, ne se laissent pas facilement observer, nous donnent l'occasion de nous questionner (et peut-être d'évoluer) sur nos critères habituels d'observation et de cloisonnement des mondes musicaux dans les pratiques en amateurs comme professionnel-le-s. **Cette observation reste nécessaire à la bonne compréhension d'un écosystème afin de pouvoir l'appréhender, le soutenir et le représenter de façon fine.**

Ce chantier serait à mener en concertation avec d'autres réseaux et filières musicaux car les musiques trad / du monde sont certes singulières, mais elles restent des pratiques artistiques, sociales, de loisirs au même titre que bien d'autres musiques.

**Sur l'année 2024 nous finaliserons le travail collectif autour des parcours de musicien-ne-s et déclineront les préconisations de cette enquête en lien avec nos outils de soutien à la structuration** (Prix des Musiques d'ICI, Bourses de Compagnonnages, etc.) mais également au sein des débats de la fédération.

**Nous participerons également à l'enquête nationale autour des associations culturelles employeuses piloté par Opale, le centre ressource nationale qui pilote le dispositif (DLA) Dispositif local d'accompagnement.**

#### b) Recherche-action, colloques et études

**La FAMDT, en 2024, va continuer de renforcer son rôle et son travail de recherche concernant les musiques, danses traditionnelles, présentes sur le territoire national et ultra-marin et à l'échelle internationale.**

**Elle va participer et accompagner les travaux de recherche dans un souci de vulgarisation et de partage.**

Les objectifs visés dans le cadre des travaux, contribution à des colloques, réalisation d'ouvrages sont de :

- **Mettre en vitrine les recherches,** les publications portant sur les musiques et danses traditionnelles, leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, leurs acteur-ric-e-s, sur le territoire national (métropolitain et outre-mer).
- **Mettre à disposition du réseau, de la connaissance scientifique,** au travers des travaux



Les actes des rencontres professionnelles d'Eurofonik, organisées en mars 2024, sortiront à l'automne suivant, avec pour sujet "[Comment ça va le bal?](#)"

de musicologie, ethnomusicologie des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique des pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine.

- **Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions telles que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères compétents, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération.
- **Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires**, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches. Exemples d'actes réalisés lors des rencontres organisées avec le Nouveau Pavillon : [«Écrire, composer et arranger en musique traditionnelles»](#), [«La place des femmes dans les musiques traditionnelles #1 et #2»](#), ou encore [«La création dans les musiques traditionnelles»](#).

Pour l'année 2024 la FAMDT s'est donné trois priorités inscrites dans les orientations du projet de la fédération :

- **Accentuer un travail sur les « musiques à danser » et poser une réflexion sur le bal et la danse** et tous les sujets qui traversent cette dimension des musiques et danses traditionnelles. Dans ce cadre nous organisons notamment deux rendez-vous sur le sujet :
  - **Rencontres professionnelles** dans le cadre du festival Eurofonik « Comment ça va dans le bal ? », mars 2024.
  - Rencontres à la Philharmonie de Paris, Colloque « le Bal, communion, invention, subversion », dans le cadre du Printemps du Bal, mai 2024.
  - **Un dossier spécial** qui est en construction et qui fera l'objet d'une publication sur **MODAL, le média**, dans la rubrique dossier.
- Nous ferons un travail pour **accentuer la diffusion et la valorisation de l'ouvrage finalisé en 2023 La création dans les musiques traditionnelles – L'écho d'un monde musical en effervescence** (Éditions Mélanie Seteun).

Cette publication destinée au grand public valorise les processus de création et souligne l'importance de la recherche et de l'audace artistiques aujourd'hui.

- L'année 2024 ouvre **les discussions et d'échanges pour contribuer aux débats sur les politiques de la musique** en lien avec l'ouvrage. **Plusieurs rendez-vous** sont déjà dans l'agenda dans cette perspective notamment à **la SMAC la Rodia à Besançon** (en novembre) mais également à la salle de concert **le Café charbon à Nevers** (en septembre).

Nous construisons également un **colloque qui se tiendra à la maison des associations** de Rennes les 20 et 21 novembre prochain autour du sujet des archives sonores, colloque intitulé : **No.s archive.s**  
**No.s Futur.s.**



La FAMDT est associée au Printemps du bal, en particulier pour l'organisation du colloque "Le bal: communion, invention, subversion" - Philharmonie de Paris.



## B. Le développement régional et territorial pour la FAMDT en 2024

**La mise en réseau et le maillage du territoire national continueront d'être des priorités de la FAMDT en 2024** et dans les années qui viennent.

Sur l'ensemble du territoire national nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent·e·s, et les demandes visant à fédérer les acteur·rice·s adressées à la fédération sont fréquentes, voire très fréquentes. Dans un contexte de continuelle modification du paysage, la FAMDT poursuit son travail de structuration régionale et de proximité sur les territoires. Nous souhaitons également, en discussion avec le conseil d'administration, continuer notre travail pour la mise en place de relais territoriaux et/ou de collectifs.

**De nouveaux relais territoriaux se sont constitués sur les dernières années: le Nouveau Pavillon en région Pays de la Loire, La Loure en Normandie, la compagnie Hart Brut en Nouvelle-Aquitaine, et la coopérative Sirventès en Occitanie.** Cette question des relais n'est pas aisée car celle-ci dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent·e·s de la FAMDT, du nombre d'acteur·rice·s repéré·e·s et mobilisé·e·s. Elle fait l'objet d'un travail continu.

**Le processus consiste à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires:** la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et structurellement modifier la prise en compte des diversités que nous représentons. **Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :**

- Renforcer la feuille de route concernant le maillage de la FAMDT sur l'ensemble des territoires et du renforcement de ses relais territoriaux jouant un rôle pivot et ressource sur les territoires ;
- Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'europpéen.
- Permettre à la FAMDT de contaminer / disséminer / infuser / diffuser sur les territoires (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération,

création, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel immatériel, transmissions, documentation, etc.).

- Favoriser l'appropriation des sujets par les acteur·rice·s des musiques et danses traditionnelles et du monde et leur implication / participation aux espaces de co-construction, et au développement de leurs prises en compte au sein des réseaux territoriaux Musiques Actuelles, etc.
- Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires, et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics (déconcentrés et décentralisés) et des regroupements d'acteur·rice·s.
- Permettre et favoriser l'observation, la rencontre, l'échange, voire l'action commune locale sur des problématiques similaires.

Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour les années 2024 à 2026 (évolution et renforcement des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires dans une perspective de soutien et renfort, etc.).



**Nous souhaitons dans ce cadre avoir une attention particulière sur les territoires d'outre-mer et notamment par la relance d'un Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Guadeloupe. Nous allons également créer en 2024 un relais territorial en Bourgogne-Franche-Comté avec La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne.**

## C. Les rencontres professionnelles et temps fort de la fédération en 2024 – Feuille de route

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

**La dynamique autour des rencontres, rendez-vous au plus près des adhérent·e·s vient coupler la stratégie régionale et territoriale et s'inscrit dans notre travail de proximité.**

Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de **travailler à la consolidation de « l'écosystème des musiques, danses traditionnelles »**. Cette action s'inscrit dans une dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent·e·s, mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lesquels s'inscrivent la grande majorité de leurs actions. Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels de soutien à la structuration :

- **Fédérer et accompagner** les adhérent·e·s, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ;
- **Soutenir les activités** artistiques, culturelles, éducatives, de documentations et de transmissions des acteur·rice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- **Animer et représenter** (porte-voix) le réseau des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ;
- **Consolider et produire** de l'observation, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.

Ci-dessous l'ensemble des rendez-vous structurants de l'année 2024 proposés par le FAMDT et/ou en lien avec nos partenaires dans lequel nous sommes engagés (co-construction des rendez-vous, participation au comité de pilotage, soutien en ingénierie, contribution, etc) et dans lesquels nous contribuons en termes d'expertise, d'animation, de mise en œuvre opérationnelle, etc.

#### Janvier 2024

- 17 et 18 janvier 2024, la FAMDT aux BIS de Nantes avec proposition de tables rondes et de débats – [tout le programme ici](#).



#### Mars 2024

- 08 mars 2024, la FAMDT coorganise, en coopération avec le festival Eurofonik une rencontre professionnelle autour du sujet du Bal, « Comment ça va dans le bal ? » [tout le programme ici](#).

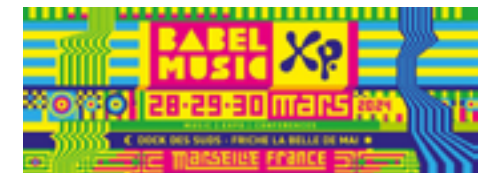


- 12 mars 2024, [sortie de l'annuaire des musiciennes·x](#) des musiques trad sur Modal, le média, pour donner de la visibilité aux femmes musiciennes et aux personnes appartenant à une minorité de genre.



- 12, 13, 14 et 15 mars 2024, la FAMDT co-organise et s'implique dans le cadre de la mise en place des rencontres professionnelles du Festival Babel Minots (adhérent de la fédération), autour de la question des enjeux de la création musicale « jeune public » et du sujet de l'éducation artistique et culturelle [Voir ici](#) ;

- 28, 29 et 30 mars 2024, La FAMDT s'associe pleinement à la seconde édition de relance du Babel Music XP, salon professionnel essentiel pour la prise en compte des musiques d'essence patrimoniale, traditionnelles, actuelles du monde, [toutes les infos sur le programme et l'implication de la fédération ici](#).



## Avril 2024

- 25 et 26 avril 2024 - Anost (71) - Visite apprenante avec la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. [Toutes les infos et inscriptions ici](#) autour de cette démarche de visite apprenante. Cette rencontre-apprenante rassemblera une vingtaine d'acteur·rice·s de la culture et de l'environnement issues de toute la France, et en majorité de Bourgogne, afin de questionner ensemble nos manières de concevoir et mener des projets territoriaux. La proposition méthodologique et théorique proposé dans le cadre des rencontres vise à rendre poreuses les catégories en travaillant aux interstices des patrimoines matériel, immatériel, culturel et naturel pour appréhender une approche par les biens communs musicaux. Ce temps s'inscrit dans nos réflexions autour des projets artistiques et culturels en milieu rural.



## Mai 2024

- Les 2, 3, 4 mai prochain la FAMDT s'engage sur la grande opération « Le Printemps du Bal » à la Philharmonie de Paris. Dans ce cadre la FAMDT s'est engagé sur son expertise « des mondes » des musiques et danses traditionnelles, sur la construction du colloque, mais également sur l'ensemble de la programmation du temps fort. Dans ce cadre, la FAMDT s'engage sur un apport en industrie et sur la stratégie de mobilisation ainsi que de communication. [Toutes les informations ici](#) et sur la page de [la Philharmonie de Paris](#).
- Les 13, 14 et 15 mai à Rennes à L'antipode – POP MIND avec l'UFISC – la Fédération co-préside l'union et s'implique sur ce rendez-vous important permettant de proposer plusieurs sujets et thématiques en



lien avec les enjeux que traversent le champ musical (Les questions européennes, les questions de l'émergence, les pratiques musicales et la transmission, etc.). [Toutes les infos ici](#).

- 18 mai à Poitiers – Restitution du projet européen « TUNES » avec le pôle Aliénor (Pôle d'enseignement Supérieur) notamment autour des enjeux de parcours professionnels des jeunes artistes. [Toutes les infos ici](#).
- 23-24 mai à Nantes – Organisation et mobilisation pour accueillir le réseau FARO francophone sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, pour le renforcement de la démocratie, de l'État de droits et des droits humains dans un contexte de tensions. Construction d'un [dossier spécial autour de FARO](#) sur Modal, le média.



## Juin 2024

- 13, 14 et 15 juin, nous organisons nos rencontres nationales « Modal – Les rencontres » à Vire Normandie. Temps fort de la vie associative et ouvert sur les sujets et chantiers des « mondes » des acteurs et actrices des musiques, danses traditionnelles, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. [Toutes les informations ici](#). [Programme complet ici](#).
- 27 et 28 juin prochain, la FAMDT s'associe au 20 ans des Éditions de l'Attribut, la FAMDT est membre du comité éditorial de la revue *Nectart* – Temps fort intitulé « La Bascule ». [Programme complet ici](#).
- Sortie de l'annuaire des luthiers, luthières (facteurs, factrices) d'instruments des musiques traditionnelles sur Modal, le média.





## Juillet 2024

- 09 et 10 juillet, nous coorganisons les rencontres professionnelles en coopération avec le festival les Suds, à Arles (adhérent à la FAMDT) ;
- 13, 14 et 15 juillet, nous nous mobilisons au « Son Continu », festival international des maîtres sonneurs et de luthiers en musiques traditionnelles. Gestion du village associatif avec nos adhérent-e-s – [Voir ici](#) ;

LES  
SUDS  
À  
ARLES



## Septembre 2024

- Rencontres Nivernaises des Musiques Traditionnelles et Musiques du Monde. L'association Collectif Carbone Café, l'AMTCN et la FAMDT, vous invite aux Rencontres Musiques Traditionnelles qui se tiendront : vendredi 20 septembre 2024, au Café Charbon à Nevers de 10h à 17h30. Ce temps de rencontre, de débats et d'échanges en amont du festival souhaite mettre en discussion et en regard un monde musical composite et pluriel en pleine effervescence, celui des musiques traditionnelles / du monde.



## Octobre 2024

- La FAMDT s'associe à l'AEMDT (Association des enseignants en musiques et danses traditionnelles) dans le cadre des Rencontres annuelles sur le sujet de l'enseignement et la transmission dans le champ des musiques traditionnelles. La rencontre va se tenir « Au fort d'Aubervilliers » les 22, 23 et 24 octobre 2024.

## Novembre 2024

- 20 et 21 novembre à Rennes, Rencontres archives sonores « No.s archive.s No.s Futur.s » – en coopération avec notre centre en région Bretagne, DASTUM (adhérent à la FAMDT).
- 27 et 28 novembre, nous coorganisons les troisièmes rencontres autour des pratiques musicales en coopération avec la FEDELIMA, le collectif RPM et la FAMDT.

## Décembre 2024

- 12, 13 et 14 décembre nous coorganisons avec Bretagne World Sound (collectif de producteurs et compagnies), Zone-Franche et la FAMDT des Rencontres professionnelles dans le cadre du festival No Border. Nous couplerons un conseil d'administration de la fédération au même moment que le festival.



Festival No Border au Centre d'Art, à Brest, en 2022 © Eric Legret..

## D. Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2024

### 1) LE SPECTACLE VIVANT (CRÉATION, PRODUCTION, DIFFUSION)

La grande majorité des adhérent·e·s de la fédération s'inscrivent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons en tant que fédération de **valoriser, expérimenter des initiatives pour l'ensemble du secteur à travers de nombreux temps forts de coopération, de visibilité et de soutien à la structuration.**

Nous continuerons à soutenir en 2024 les expérimentations qui permettent de faire levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. Dans ce cadre, nous travaillons plusieurs objectifs opérationnels et stratégiques en lien avec le rapport [«À l'écoute du monde»](#) que nous partageons avec le ministère de la Culture) :

- Favoriser la co-production de créations qui fédèrent les acteur·rice·s de la filière (artistes/producteur·rice·s, diffuseur·euse·s, labels discographiques); nous avons continué de développer notre dispositif interne prod-mut (production mutualisée) et nous l'avons couplé au [dispositif nationale porté par le ministère de la Culture autour de la production mutualisé](#);
- Mettre en vitrine des projets de création par des appels à candidatures pour favoriser la rencontre entre professionnel·le·s, programmateur·rice·s, diffuseur·euse·s, etc. sur des scènes généralistes. Nous avons renforcé cet axe en 2023 en lien avec les partenariats initiés pour co-produire et renforcer la proximité avec les adhérent·e·s.
- Identifier, soutenir et renforcer de façon pérenne les lieux dédiés à la création et à la diffusion de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national.
- Mieux accompagner les équipes artistiques et les producteur·rice·s et faciliter l'accès aux aides à la création et à la structuration attribuées par l'État (notamment les services déconcentrés via les DRAC), le Centre National de la Musique ou bien encore l'ONDA ;



- Faciliter l'accès aux aides existantes, et notamment celles du CNM, destinées aux producteur·rice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets portés par de petites et moyennes structures ;
- Favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s et faciliter une meilleure connaissance du secteur au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations (FEDELIMA, associations de lieux labellisés ou non, etc.).



La FAMDT a noué sur ces dernières années des partenariats avec des festivals, des événements, des organisations nationales qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques de la fédération dans d'autres sphères. Plutôt que de rester dans «l'entre-soi», nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s «pluridisciplinaires» qui n'ont pas toujours la connaissance ou «l'appétence» pour les musiques traditionnelles, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs.



Festival Les Suds, à Arles, en 2023.



## Sur l'année 2024 les engagements prennent plusieurs formes :

- Engagement avec le Festival Villes des Musiques du Monde et le Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le « Prix des Musiques d'ICI », véritable **dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes qui propose une action concrète et montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines**. L'intérêt suscité auprès de nombreux-euses professionnel-le-s nous encourage à renforcer et à développer l'initiative et à la valoriser auprès des partenaires (ministère de la Culture, Centre National de la Musique, etc.). La FAMDT s'est engagé à renouer son partenariat et son engagement en 2024 afin de soutenir de nouveau le processus et la dynamique autour du dispositif.



## Reconduction de l'engagement et des travaux autour du jeune public

- La FAMDT est impliqué-e. en tant que partenaire du festival « **Babel Minots** ». Cet événement permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec des acteur-ric-e-s important-e-s pour la structuration d'un réseau professionnel du spectacle musique jeune-public (SACEM, JM France, Réseau RAM-DAM, etc.). L'engagement dans le cadre du festival permet de nouer des liens et des coopérations, d'enclencher des démarches structurelles autour des enjeux de la création sur le champ du jeune public, d'effectuer un travail d'analyse autour des questions d'éducation artistique et culturelle ainsi que de porter des propositions et préconisations dans le champ des politiques publiques de la musique.



- Sur l'année 2024, nous nous engagerons de nouveau pour le soutien du salon **Babel Music XP**. Dans ce cadre, nous nous sommes de nouveau engagé-e-s sur l'année 2024 au sein du comité stratégique et avons porté plusieurs propositions de débats et échanges sur le temps fort du salon. [Voir toutes les informations ICI](#) autour de l'engagement de la fédération sur ce salon.
- Sur l'année 2024 nous continuerons d'accompagner la consolidation d'un réseau national de lieux au service de la création dans nos esthétiques – travail en lien avec la délégation musique du ministère de la Culture et en lien avec les services déconcentrés de l'état et les collectivités territoriales.
- Nous nous engageons également à rendre compte de la vitalité artistique et culturelle de notre champ sur une opération d'envergure nationale autour du « **Printemps du bal** » - **Grand événement à la Philharmonie de Paris qui se tiendra les 2, 3 et 4 mai 2024.**

Voir le replay du colloque [en ligne ici](#).



## 2) LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE ET DU BAL EN 2024

Les échanges au sein du conseil d'administration ont démontré les attentes de nos adhérent-e-s, des praticien-ne-s en général et du Ministère. Ces attentes concernent notamment les enjeux de structuration tant dans les pratiques d'enseignement, que concernant la danse au plateau.

En 2023, nous avons amorcé des pistes de travail qui sont en train de voir le jour en 2024 et des partenariats nouveaux sont établis depuis deux ans (Centre National de la Danse, Institut Culturel Basque (ICB), etc.).

CN D



ESKAL KULTUR  
ERAKUNDA  
INSTITUT CULTURAL  
BASQUE

Les dernières années ont été également marquées par l'ouverture vers les danses du monde avec l'arrivée de nouveaux-elles adhérent-e-s. Nous serons attentif-ve-s à la prise en compte de cette ouverture dans notre travail notamment via le travail d'observation du réseau. Un travail d'identification des chorégraphes en activité qui se sont saisi-e-s de motifs de danses traditionnelles dans leurs créations récentes a fait l'objet d'un travail de situation sur l'état de l'art (nous échangeons avec le service de l'inspection au ministère pour renforcer l'expertise sur le sujet).

Plusieurs axes de travail sont donc définis via le groupe de travail danse pour les 4 prochaines années :

- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de centre ressource :**

Recenser, évaluer, communiquer sur les projets, les expériences, etc., en collaboration avec les adhérent-e-s, les centres en région. Élargir aux acteur-ric-e-s et associations de danse non adhérent-e-s ;

- **Renforcer la FAMDT dans son rôle d'observatoire.**

Faire la liaison entre les pratiques et la recherche. Mettre à disposition les expériences, les réalisations. Apporter des éléments de contenus par la réalisation de colloques et / ou rencontres professionnelles.



Festival Fisel, stage à Rostrenen en 2016 © E. Legret

Échanges d'expériences. Analyse. Voir les partenariats à encourager avec l'association des chercheur-euse-s en danses ;

- **Renforcer la FAMDT dans son rôle de soutien à la création :** Promouvoir l'artiste professionnel-le ou amateur. Travail sur la reconnaissance du/de la danseur-euse. Représentation auprès des pouvoirs publics. S'appuyer sur les leviers juridiques et intellectuels que constituent les conventions de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI (ratifiées à l'unanimité par le Parlement français en juin 2006) ;
- **Renforcer la FAMDT dans son rôle sur la transmission.** Action culturelle, formations. Lieux de transmission. Rencontres.

### Plusieurs actions furent initiées en 2023 qui verront le jour sur l'année 2024 au sein du projet fédéral :

- Intégration de la danse comme « sujet » au projet de numérisation, au projet du portail et du webmedia Modal lancé en 2023 – un dossier spécial sera produit en ce sens en 2024 ;
- Renforcer la dimension danse au projet des bourses de compagnonnages au même titre que le travail sur la question du jeune public (dimension effective et en échange avec l'ADAMI aujourd'hui) ;
- Préfiguration de la mise en place d'un Prix des danses d'ICI et travailler avec les diasporas sur ce projet. Il s'agit de compléter le partenariat avec Villes des Musiques du Monde et l'ensemble des partenaires qui entourent le Prix des Musiques d'ICI. Un [séminaire de travail](#) est prévu en mai en ce sens, porté par le Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France ;
- **Recenser les collectages en danse, valoriser les expressions et les contenus, s'appuyer sur la cinémathèque de la danse, un dossier spécial dans [Modal, le média](#) sera proposé sur cette année 2024 ;**
- **Réalisation de deux « temps forts » autour du bal et de la danse notamment à la [Philharmonie de Paris](#) et dans le cadre du festival [Eurofonik](#).**

L'année 2024 verra la réalisation de plusieurs projets « concrets » autour du sujet des « musiques à danser » permettant de consolider ces chantiers au cœur du projet fédéral.

### 3) LA VALORISATION DES ARCHIVES SONORES ET L'ENGAGEMENT DE LA FAMDT DANS LE RÉSEAU FARO FRANCOPHONE

La collecte et la valorisation des archives sonores se trouvent au cœur des préoccupations d'un certain nombre d'associations et d'adhérent·e·s de la fédération. Ce travail fédéral s'inscrit dans le référentiel développé par le Convention de Faro<sup>1</sup>. Comment décrire le fruit des collectes de terrain réalisées depuis de nombreuses années, pour le rendre accessible auprès des chanteur·euse·s, instrumentistes et le tissu artistique qui souhaitent les consulter ? Comment valoriser les sources et les rendre accessibles ? Comment les nouvelles technologies permettent d'effectuer un travail de narration augmentée pour une réappropriation des sources et des collectes sur des enjeux d'éducation artistique et culturelle et/ou de création ?

Les enjeux patrimoniaux de la FAMDT s'inscrivent au cœur d'une démarche de coopération en lien avec le tissu d'adhérent·e·s qui développent collectivement **une mutualisation des méthodes de traitement** (dans ce cadre voir le travail de rédaction du « [Guide d'analyse documentaire du son inédit](#) »).

L'année 2023 a permis de renforcer cette dimension au sein du projet fédéral en lien avec le développement et le lancement de Modal, le média, qui permet aujourd'hui de renforcer la visibilité des collections sonores.

**En effet, la FAMDT cherche à renforcer la visibilité des collections sonores** des structures du réseau et en à faire valoir le travail.

Dans ce cadre, la FAMDT en 2023 a renoué les liens avec la [Bibliothèque Nationale de France \(BnF\)](#) en tant qu'ancien **pôle associé bibliothèque nationale**. La fédération est aujourd'hui le seul espace fédératif à décrire des archives sonores. Les fonds sonores historiques traités dans le cadre du pôle associé sont également consultables sur [Gallica](#), portail développé par la BnF.



La FAMDT pilote également le [Portail du Patrimoine Oral](#), site révisé sur l'année 2023 en lien avec le

Modal, le média, portail documentaire particulièrement bien référencé par les grands moteurs de recherche généralistes et qui offre un accès simplifié aux notices à travers un catalogue collectif constitué.

<sup>1</sup><https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention>

#### a) Mutualisation des fonds

Tout ce travail collectif, initié par la FAMDT, autour des questions documentaires donne lieu à **d'autres réalisations dans le réseau de nos adhérent·e·s, réalisations que la FAMDT soutient et accompagne sur le long terme.**

Le travail au long cours sur la documentation porte aujourd'hui sur le développement du [Portail du Patrimoine Oral](#) afin d'agréger de nouvelles bases de données, gérées par des associations du réseau, et, ainsi, rendre visibles des fonds sonores en provenance d'un plus grand nombre de régions (du local à l'international).



© Myriam Jegat

## b) Valoriser les documents qui intéressent la recherche

Un autre axe de travail porte sur la recherche de nouvelles formes de valorisation de ces données numériques. Pendant longtemps, les utilisateur·rice·s de ces bases de données ont été les instrumentistes et chanteur·euse·s, en quête de répertoire. Il s'avère que la création en musique traditionnelle s'inspire moins, aujourd'hui, des sources anciennes et qu'en même temps **de nouvelles personnes et structures s'intéressent à ces données: chercheur·euse·s, amateur·rice·s du patrimoine local, structures touristiques...**

Au-delà du simple enrichissement des bases de données, il convient donc de rechercher de nouvelles portes d'entrées, simples et attrayantes, pour encourager la découverte des formidables ressources sur le patrimoine oral rassemblées par toutes les structures de terrain.

À travers la multitude des voix et des visages, captés lors des collectes, c'est en effet tout le parcours des personnes dans leurs diversités, qui a été rassemblé. La transmission de cette culture populaire et la communication publique de ces témoignages posent des questions éthiques et juridiques sur lesquelles la FAMDT

travaille également. En la matière, elle affiche une politique assez ouverte : dans le cas de collectes anciennes qui n'ont pas fait l'objet de conventions signées avec les témoins, la FAMDT préfère le risque assumé de la communication (avec la possibilité, par cette visibilité des sources, de régler les questions juridiques avec les ayants-droits) plutôt que la non-diffusion des témoignages.

## c) La commission documentation en 2024

La commission documentation en 2024 va travailler au renforcement et l'attractivité du [Portail du Patrimoine Oral](#) en lien avec les archivistes et documentalistes du réseau.

Une autre dimension du travail porte également sur la mise en place d'un colloque sur les archives sonores qui se tiendra les 20 et 21 novembre 2024 à Rennes en coopération avec Dastum au sein de la Maison des association. Colloque intitulé "No.s archive.s No.s Futur.s".



Page d'accueil du [Portail du Patrimoine Oral](#) sur Modal, le média.



Exemple d'[une fiche](#) du Portail du Patrimoine Oral sur Modal, le média.



#### 4) CONSOLIDER LE RÔLE DES LUTHIER·IÈRE·S ET FACTEUR·E·S AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

**La lutherie est un pan majeur et caractéristique du champ culturel des musiques dites traditionnelles.** Aujourd'hui, les luthier·ière·s et les facteur·e·s d'instruments ont atteint une qualité de fabrication remarquable. Ces artisan·e·s restent néanmoins souvent isolé·e·s et **absent·e·s des médias tant papier que sur la toile.**

Dans le cadre de son projet de valorisation, la FAMDT a produit en 2023 **La gazette des facteurs** donnant la parole aux acteurs et actrices de la lutherie et a également participé à **l'étude de l'Institut National des Métiers d'Arts de la Facture Instrumentale.** En 2023, c'est donc :

- La création d'une Gazette / journal pour donner la parole aux facteur·e·s et luthier·ière·s en musique traditionnelle (voir ici : <https://www.famdt.com/actualite-famdt/la-gazette-des-facteurs/>)
- La participation à l'étude de l'Institut National des Métiers d'Arts de la Facture Instrumentale (voir ici : [https://ftp.inma-web.org/inma/RIE/Articles/Les\\_metiers\\_de\\_la\\_facture\\_instrumentale\\_VF.pdf](https://ftp.inma-web.org/inma/RIE/Articles/Les_metiers_de_la_facture_instrumentale_VF.pdf))

**Sur cette année 2024 nous souhaitons aller plus loin avec la création d'un annuaire des facteur·rice·s** à l'instar de l'annuaire des musiciennes-x.



Jean-Claude Boudet dans son atelier. Photo © Alice Forges.

En effet, nous pensons que trop peu de gens savent que les facteur·rice·s ont su également prendre le virage de l'électronique et des nouvelles technologies en mettant au point de remarquables instruments de musique comme les vieilles électroacoustiques.

Aujourd'hui **le pays est également riche de**

**luthier·ière·s et facteur·rice·s issu·e·s de l'immigration,** réalisant de splendides objets musicaux issus de leurs communautés, apportant ainsi de nouvelles sonorités souvent inconnues. Sur les médias comme sur la toile, comme il est assez aisé de trouver un violon, une guitare, un piano, un saxophone... Les instruments du répertoire de la musique dite classique ne feront pas partie de cet annuaire.



Projet d'annuaire des luthiers, luthières (ou facteurs, factrices), d'instruments des musiques traditionnelles sur le site Modal, le média.



## E. Les formations, les parcours professionnels et la question des transmissions

### 1) LA FORMATION DES BÉNÉVOLES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'année 2024 sera une continuité du travail de développement de la vie associative et le renforcement de notre travail de formation pour les bénévoles associatif·ve·s de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et webinaires. **Un plan d'action de trois ans (2023, 2024, 2025) est mis en place en lien avec le fonds de développement de la vie associative** jusque 2025.

Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur·rice·s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles (administration/juridique, Europe et ouverture internationale, communication valorisation éditorialisation, connaissance du paysage professionnel).

Ce travail s'inscrit dans le cadre du partenariat et du soutien avec le **Fonds de Développement de la Vie Associative et la mise en place de webinaire**. La FAMDT, à travers ces temps de rencontres, souhaite répondre à trois objectifs principaux :

- **Mobiliser les adhérent·e·s** de la FAMDT et leur **permettre une montée en compétences** mais aussi **favoriser l'interconnaissance** et la mise en réseau ;
- **Faire monter en compétence les adhérent·e·s** (équipes bénévoles et professionnelles) et **renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration** du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;

- **Encourager la réflexion collective concernant les enjeux autour de l'écologisation / la décarbonation** des pratiques culturelles mais également **les enjeux d'égalité et de diversité** au cœur des pratiques et des organisations adhérent·e·s.



Atelier lors de Modal, les rencontres, à Pau en 2023

## 2) LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2024

Les musicien·ne·s professionnel·le·s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne. **Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral.** Les bourses de compagnonnage

**Adami**

**FAMDT/ADAMI répondent en grande partie à ce besoin.** Le principe est simple : le·la boursier·ère choisit un·e formateur·rice avec lequel·laquelle il·elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle,

individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours.

Le dispositif, géré par la FAMDT, permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, les candidat·e·s sont très demandeur·euse·s d'informations et de conseils (montage de dossiers, réalisation de bilans...) qui demandent une ingénierie et un accompagnement spécifiques de la fédération.

Cette année nous avons reçus 35 dossiers dont 11 ont été sélectionnées par un jury composé comme chaque année d'artistes, de programmateur·rice·s et enseignant·e·s du milieu des musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs.

Ci-dessous la sélection des bourses 2024 :

**Liste des boursier·re·s Adami 2023-2024 :** <https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/02/GRAND-CRU-2023-2024.pdf>

**Bilan des bourses 2023 :** <https://www.famdt.com/wp-content/uploads/2024/02/BILAN-BOURSES-2023.pdf>

**Nous continuerons sur cette année 2024 à piloter et renforcer ce dispositif qui répond aux enjeux spécifiques des parcours des musicien·ne·s du champ des musiques traditionnelles. Nous continuerons notre réflexion concernant les bourses de compagnonnage pluridisciplinaires et plus précisément concernant la lutherie.**



Bourses de compagnonnage

### 3) LE SOUTIEN AUX FORMATIONS SUPÉRIEURES AVEC LES PÔLES D'ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

#### b) Le pôle Aliénor et le projet européen Tune

La FAMDT intervient sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour de **la question de l'insertion professionnelle et la mise en réseau pour les étudiant·e·s du master**.

La formation continue est **centrée sur les aires culturelles de France**. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiant·e·s sur leur aire culturelle, et à les ouvrir à d'autres esthétiques, notamment à travers un partenariat. Elle est construite selon ces orientations principales: **un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...)**.

Dans ce cadre, **la FAMDT intervient notamment sur le paysage professionnel** et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour des enjeux que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. **Un travail spécifique est proposé autour de la structuration** (montage d'une structure, convention collective, intermittence, structuration des politiques publiques de la musique, licence d'entrepreneur du spectacle, etc.).

**L'année 2024 sera marqué par l'engagement de la fédération sur la finalisation du projet Erasmus porté par le Pôle Aliénor. Il s'agit du projet TUNE ([voir ici](#))** – un grand temps fort est prévu en mai 2024 pour la fin du projet – ([voir ici](#)).



Projet Tune, photo © La Cuerda Floja



#### 4) LE TRAVAIL SUR LA TRANSMISSION, LA PROFESSIONNALISATION ET LA CONSOLIDATION DES PARCOURS D'ARTISTES

La FAMDT continue son cheminement sur les enjeux autour de la transmission des musiques traditionnelles / du monde, de la formation initiale à la formation professionnelle. Dans le domaine des musiques et danses traditionnelles où la transmission est généralement de type oral, nous constatons que les enquêtes de terrain révèlent des modèles d'apprentissage fort divers, de l'auto-apprentissage à des relations instituées de maître à élève.

En 2023, la FAMDT s'est associé au **Pôle Aliénor** pour participer aux « **Assises de la transmission ouverte aux enjeux européens** » qui auront lieu en mai 2024 à Poitiers.

Un second temps sera porté par l'association des enseignants en musiques traditionnelles en octobre 2024 autour de l'enseignement et des pratiques qui en découlent.

Des actes seront édités et un dossier « spécial » sera publié au sein de

Modal, le média. Ils permettront de souligner les spécificités, de produire des éléments de connaissance afin de pouvoir déterminer les priorités de travail pour la fédération.

Michel Le Breton, personnalité associée au conseil d'administration de la FAMDT, poursuivra sur l'année 2024, en lien avec la fédération, son travail d'analyse des pratiques d'enseignement – [voir les premiers résultats ici](#), fruit de son travail.

Ce travail permettra une meilleure coordination dans ce domaine, afin de gagner en lisibilité et en crédibilité, à toutes les échelles d'actions où se mobilisent les adhérent-e-s et la fédération. **L'objet de ce travail n'est pas de décider de la légitimité de telle ou telle action de formation, mais de reconnaître que celles et ceux qui ont fait le choix de transmettre ces musiques aujourd'hui se posent un ensemble de questions qui méritent sans doute d'être débattues collectivement**, dans un esprit de coopération avec les autres champs des musiques actuelles.



Caminaires 2023, photo © Mathieu Lacout

## F. La dimension partenariale et de co-construction, les rencontres professionnelles et les engagements européens de la fédération en 2024

### 1) DYNAMIQUES DE COOPÉRATIONS ET RELATION AUX PARTIES PRENANTES AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail qui viennent renforcer l'ouverture de la fédération mais également le travail d'accompagnement des adhérent·e·s pour une meilleure structuration.

La contribution à la structuration professionnelle a pour objectif de coopérer avec les organisations du champ des musiques et d'élargir le périmètre de ses coopérations et actions territoriales (Europe, International) et intersectorielles (économie solidaire, éducation, social...), dans un objectif commun qui est celui de la défense de l'intérêt général.

- Travailler des dynamiques de coopération dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs ;
- Développer des relations partenariales du local à l'International ;
- Contribuer aux espaces de réflexion sur les politiques culturelles et notamment les politiques de la musique.

La FAMDT dans ce cadre continuera en 2024 à s'engager comme membre de :

- **Hexopée** (ancien CNEA), (Syndicat des employeurs de l'animation) ;
- **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles), au sein du collège des réseaux et fédérations ;
- **Collectif des Associations Citoyennes** (CAC) ;
- **UFISC** (à la co-présidence de Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles ;
- **Agi'son** (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde!) ;
- **Ramdam** (Le réseau musique « jeune public ») – la FAMDT est membre du conseil d'administration.



- **Les Localos** notamment sur les enjeux autour du développement culturel territorial et les enjeux autour des ruralités ;
- **Les Oiseaux de Passages** sur les questions en lien avec les enjeux patrimoniaux et d'hospitalités sur les territoires ;
- **Le réseau Francophone** autour de la convention de Faro.



Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur de la musique et du champ artistique et culturel, dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance pour améliorer la capacité de l'écosystème à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes.

Ainsi la FAMDT s'investi dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux des musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » par des réunions régulières d'information et de partage.

Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. **Ainsi, nous pouvons souligner les travaux que nous engageons en 2024 :**

- **Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action** qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands événements du secteur (Biennale Internationale du Spectacle, Trans Musicales de Rennes, Pop Mind...). (Voir les temps forts p 11).



- **Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité·e·s partenaires et organisations** (rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques : ruralité, journée sur la création dans les musiques traditionnelles, rencontres sur le thème de « musiques et (im)migrations »...).
- **Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances** (UFISC, co-présidence ; SMA, membre des réseaux et fédérations ; AGISON ; Collectif [CNLI](#) (Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants), Collectif des associations citoyennes, Live DMA depuis 2018, [Collectif Barbars](#), Relais Culture Europe (membre du groupe de travail « prospective et territoires »...).
- **La participation et contribution à la préparation de l'événement européen POP MIND**, un temps de réflexion à l'échelle européenne qui réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'évènement sur des moments de prospective. [www.pop-mind.eu](http://www.pop-mind.eu). Nous avons continué d'être très impliqué·e·s sur la préparation et la mise en œuvre de la **rencontre européenne POP MIND qui se tiendront à Rennes à l'Antipode (SMAC) en mai 2024.**
- **Nous allons, sur l'année 2024, consolider notre travail autour de la convention de Faro** en lien avec le réseau francophone Faro. Un **temps fort** se tiendra **le 23-24 mai 2024 avec la ville de Nantes.**



Préparation de [POP MIND](#), rencontres qui se tiendront à Rennes les 13,14 et 15 mai 2024



Mise en place d'un dossier consacré à [la Convention de Faro sur Modal](#), en lien avec le Réseau Faro France.

## 2) L'ENGAGEMENT À LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE EN 2024

**La FAMDT s'engage pour contribuer aux espaces de co-construction des politiques de la musique.** Cela s'incarne très concrètement sur l'année 2024 par l'engagement et la participation à plusieurs espaces à l'échelle nationale :

- Le [GTMA](#) (groupe de travail sur les musiques actuelles piloté par le ministère de la Culture) et la Délégation musique ;
- La participation de l'équipe au GT égalité et diversité du Centre National de la Musique ;
- La participation de l'équipe au Cercle « Europe » du Centre National de la Musique ;
- La participation de l'équipe fédérale au comité stratégique « outre-mer » et au comité de sélection du GT ;
- La réflexion avec la direction générale des patrimoines au 20 ans de la convention de l'UNESCO ;
- La participation et contribution de la FAMDT autour de l'évolution du dispositif d'aide à l'écriture porté par la Direction Générale de la Création Artistique ;
- La participation et la contribution de la FAMDT autour du dispositif « production mutualisé » porté par le ministère de la Culture et la délégation musique de la DGCA ;
- La participation et la contribution de la FAMDT au plan lancé par la DGCA (Direction générale de la création artistique) intitulé « Mieux produire, mieux diffuser » ;
- La participation et la contribution de la FAMDT sur la réforme des aides au Centre National de la Musique ;
- La participation et la contribution de la FAMDT au printemps de la ruralité proposé par le ministère de la Culture ;
- La participation et la contribution de la FAMDT à la loi sur l'enseignement de la danse ;

## 3) L'ENGAGEMENT DANS LES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX DE LA FAMDT EN 2024

Depuis quelques années nous avons poursuivi notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait est de pouvoir inscrire cette dimension sur plusieurs chantiers menés par la fédération.

L'accompagnement des adhérent·e·s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type Relais Culture Europe ou Le LABA à Bordeaux. Cette dimension de coupler nos compétences avec des experts permet de consolider l'accompagnement de l'écosystème.

Les solidarités créées avec le réseau Live DMA (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère également des perspectives en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques.

**La FAMDT sur l'année 2024 s'engagera sur plusieurs sujets en lien avec le sujet européen et international :**

- **Pop Mind** avec un engagement dans le cadre de la réalisation de cet événement qui se tiendra en mai 2024 ([voir ici](#)) ;
- **Implication au sein du réseau [European Folk Network](#)** qui s'est constitué il y a peu : L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·rice·s en Europe. **La FAMDT est aujourd'hui membre du réseau et participe aux travaux.**
- Implication et contribution de la FAMDT au sein du **cercle de travail du CNM autour des enjeux européens** ;
- Prise en charge de déplacement de nos deux référent·e·s Europe **pour permettre une mobilisation sur les salons internationaux, notamment le Womex** ;
- **Réflexion** avec le Prix des Musiques d'ICI et les lauréat·e·s sur la **stratégie de mobilisation sur les salons à l'international** (Visa for music Rabat, Atlantic music expo 2024.)
- **Implication au sein du réseau francophone Faro**, en lien avec l'Europe.

## G. Responsabilité sociétale de la fédération : développer l'égalité et les diversités dans les musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs, s'engager dans les transitions écologiques

### 1) LE PROJET « TAMBOURS BATTANTES! » EN 2024

Les années 2022 et 2023 ont marqué le lancement du projet « **Tambours Battantes!** ». Il s'est amplifié sur l'ensemble de l'année 2023. **Il s'inscrit dans le cadre de nos missions d'intérêt général et de mise en lumière des act·eur·rice·s de notre réseau. Il interpelle et questionne la place des femmes dans nos réalités sociales, culturelles, au sein de la diversité qui compose le milieu des musiques, danses traditionnelles.**

La FAMDT porte plusieurs objectifs avec cette démarche :



- Renforcer la prise en compte de l'égalité Femmes-Hommes au cœur des enjeux structurels que portent les act·eur·rice·s ;
- Porter un regard artistique en prise avec les pratiques, les initiatives des femmes qui font « le milieu » et donner à voir leur réalité, leurs gestes, leur présence à tous les endroits des musiques et danses trad ;
- Accompagner les mutations des pratiques et renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux qui nous interpellent tou·te·s ;
- Provoquer des dynamiques de coopération territoriales, nationales, européennes et internationales autour de ces questions avec les autres act·eur·rice·s de la musique.

« **Tambours Battantes!** » c'est un regard de femmes artistes (vidéastes, graphiste, photographe, créatrice de podcasts) sur les femmes pour parler de leurs métiers, leur travail, leurs engagements... « des visages » et « des actrices » qui ont fait et font les musiques et danses traditionnelles d'aujourd'hui.

Le projet continuera en 2024 de se décliner et continu de rencontrer un vif accueil, notamment **l'exposition photos**, souvent couplé avec les **pastilles vidéo**, créées dans le cadre du projet en 2022. Ci-dessous les demandes concernant l'exposition et les « médiums » que nous avons consolidé :

- accueil au sein du **festival « Le Son Continu »** à Ars en juillet 2024 ;
- accueil au sein du **réseau des médiathèques** à l'échelle nationale ;
- accueil au sein de la **Maison des Cultures du Monde** à Vitré.

### 2) LA CRÉATION D'UN ANNUAIRE DES MUSICIENNES-X DES MUSIQUES TRAD, D'ICI ET D'AILLEURS

Suite aux échanges qu'a pu initier le projet « Tambours Battantes! », il est apparu, comme une des problématiques majeures, que **les musiciennes restaient peu ou pas représentées sur scène. La FAMDT a donc décidé de construire un annuaire des musiciennes-x du trad, plateforme collaborative** qui s'évertuera à recenser toutes les formations musicales contenant au minimum une musicienne-x. (x = personne appartenant à une minorité de genre). Site réalisé en collaboration avec le réseau Antisexisme Trad.

Instrumentistes ou chanteuses, pros ou non, les femmes sont effectivement encore très absentes des scènes de la musique trad. Elles sont pourtant nombreuses à se former, dans les stages, les écoles ou entre pair·es.



« **Je ne demande qu'à programmer des groupes avec des femmes, mais je ne sais pas où les trouver** » est une remarque fréquente de la part des programmeur·rices pros ou bénévoles. Cet annuaire est **un outil pour favoriser la diversité dans les programmations.**

Celui-ci a été **mis en ligne** sur le site Modal, le média, **en mars 2024** :

- [Consulter l'annuaire ici](#).
- **Toutes les informations autour de la démarche**, [article sur Modal, le média](#).
- [L'article sur le site](#) de la FAMDT.
- [voir le reportage autour du sujet réalisé par France 3 Pays de la Loire ici](#) >.



### 3) PENSER UNE STRATÉGIE DE LONG TERME POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE

Au regard de nos échanges en conseil d'administration à la FAMDT, **nous voyons plusieurs enjeux et principes de la transition écologique** pour notre écosystème des musiques et danses traditionnelles que nous rappelons ci-dessous :

- **Une écologisation et une transition dans la diversité culturelle** : il s'agit de penser un mouvement culturel (en lien avec notre fédération) pour changer les manières de faire dans les pratiques pour nos adhérent·e·s. Respecter les cultures et les identités locales pour prendre en compte la justice sociale et environnementale. Il s'agit de redonner de la mise en capacité pour les personnes sur l'organisation de modes de vie, de modes de faire plus écologiques et soutenable. Il s'agit de poursuivre la question du changement collectif à amorcer par une capacité à faire autrement (sur le champ de la production, sur le champ du déplacement, sur le champ de la création...) notamment par des imaginaires et des pratiques nouvelles, diverses, par l'innovation et l'expérimentation que porte les musiques et cultures de l'oralité ;
- **Une écologisation et une transition juste au vu des inégalités économiques, sociales et environnementales** qui se renforcent dans le temps et dans le champ de la musique. « La transition écologique juste désigne une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou·te·s et l'émancipation de chacun·e »<sup>3</sup>.
- **La transition citoyenne (et populaire)** : la transition ne peut s'imposer d'en haut sans tenir compte de la participation des personnes concernées, des artistes, et des solidarités à mettre en place face aux inégalités multiples liées au changement climatique. Nous pensons qu'il y a nécessité de mobiliser les citoyen·ne·s, (et donc les acteur·rices de la fédération) et leur pouvoir d'agir et de laisser une place plus grande aux initiatives locales (comme dans les quartiers populaires ou les territoires ruraux). Il y a déjà au sein de notre écosystème « une écologie du quotidien » qui marque une forme de sobriété et une autre manière de penser les transitions dans le champ artistique et culturel. L'inscription du réseau sur le champ de l'économie solidaire, des droits culturels mais également dans le cadre du référentiel de la convention de Faro, marque aussi une attention sur cette capacité à « faire autrement ».
- **La transition solidaire qui témoigne d'une approche du local au global.** « Agir en son lieu et penser avec le monde »<sup>4</sup>. Relier les territoires, les

personnes, les musicien·ne·s. Penser la solidarité à un niveau international.

- **La transition écologique comme boussole systémique pour les enjeux et les solutions.** Relier la question de l'écologie à l'exercice des droits (civils, sociaux, culturels, économiques) et encadrer le sujet dans la prise en compte des approches féministes, décoloniales qui traversent le champ musical.

Au regard de ces enjeux et principes, la FAMDT a en 2023 construit une logique d'alliance et de regards croisés avec la diversité des acteur·rice·s avec qui elle chemine, notamment au sein de l'UFISC (union fédération d'intervention des structures culturelles) ou bien encore en partageant les regards et les ressources au sein de [STARTER](#) même si nous ne sommes pas encore adhérent, ou via nos échanges avec la FEDELIMA sur les sujets de décarbonation.

L'approche politique énoncé ci-dessus est décliné stratégiquement pour permettre une « montée en compétence » des acteur·rice·s sur le sujet pour renforcer le réseau sur de l'expertise collective autour des enjeux des transitions, de la décarbonation, et de l'écologisation des pratiques. Cela passe très concrètement par des webinaires, des interventions sur nos sujets et nos chantiers fédéraux, mais également par l'apport de ressources et d'informations sur le sujet auprès de nos adhérent·e·s.

#### À l'ordre du jour sur l'année 2024 de manière opérationnelle :

- **Lancement du questionnaire Eco-art avec l'UFISC** (mai à juillet 2024). Il s'agit d'un projet en lien avec l'Université Sorbonne Nouvelle. Nous mènerons une enquête sur les pratiques écologiques au sein des structures et lieux culturels que nous représentons à la FAMDT. Il s'agit à la fois d'identifier les pratiques dans toute leur diversité et de comprendre dans quelle mesure elles pourraient essaimer d'une organisation à une autre. L'enjeu est de taille, car il s'agit de soutenir notre écosystème à atténuer les effets de la transition écologique et s'y adapter dans les meilleures conditions sociales, économiques et culturelles mais aussi à s'engager dans des démarches de transition écologique. Les données collectées seront traitées de manière éthique dans le cadre des travaux académiques et ne seront partagées qu'après anonymisation.
- **Travail sur la thématique « mobilité » au sein de la FAMDT.** Trois axes de mobilité : mobilité des artistes et équipes professionnelles ; mobilités des œuvres et matériels scéniques et techniques ; mobilité du public. Posent les enjeux et questions de changement de posture.

<sup>3</sup> Réussir une transition Écologique juste, voir Labo ESS

<sup>4</sup> « Et ainsi disons nous. « Agis dans ton lieu, le monde s'y tient. Pense avec le monde, il ressort de ton lieu. » La cohée du Lamentin, Édouard Glissant.



## H. L'information, la valorisation et la construction de contenus éditoriaux en 2024

### 1) LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL ET DE L'ÉCOSYSTÈME

Nous continuerons sur l'année 2024, d'attacher une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils (ça fait un an que nous avons lancé le webmedia portail Modal en mars 2023). Nous finaliserons de nouveaux outils, permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération (listes de discussions, gestions des archives sonores, etc).

L'affirmation de la présence de la FAMDT sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent-e-s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent-e-s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et le grand public, toutes personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles / du monde. La communication est aujourd'hui indispensable et doit permettre à la FAMDT d'être réactive, au plus proche de ses adhérent-e-s, et de rendre compte des événements professionnels.

Ce travail engagé sur la communication participe à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions que nous portons.

### LA FAMDT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Le stand de la FAMDT à Babel Music XP en 2024 avec Eve Boyle en stage à la FAMDT.



## 2) MODAL, LE MÉDIA – UNE ANNÉE DE CONFIRMATION

L'année 2023 a permis le lancement de Modal, le média. **2024 est l'année de la confirmation et d'une réflexion approfondie sur le modèle éditorial et économique du projet.** Plusieurs objectifs transversaux sont pointés dans le cadre du développement de cet outil pour l'écosystème que nous représentons :

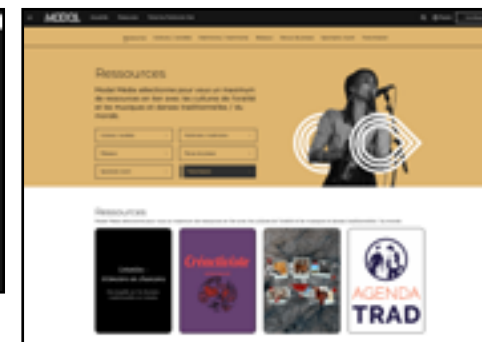
- **Initier une porte d'entrée éditoriale autour de la richesse des mondes des musiques, danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs** (volet Web-Media) ;
- **Vulgariser et rendre accessibles** les richesses des musiques de l'oralité entre patrimoine, création et transmission ;
- **S'inscrire dans un mouvement** francophone d'enrichissement de la connaissance des styles musicaux de transmission orale ;
- **Mettre un espace ressource** à la disposition des artistes, des chercheur·euse·s et des pédagogues pour qu'il·elle·s puissent y déposer leurs productions (la dimension contributive) ;
- **Renforcer une dynamique de recherche** autour de la diversité des cultures musicales de l'oralité, allant du collectage et de la transmission à la création ;
- **Initier la coopération entre acteur·rice·s à l'échelle régionale, nationale et internationale** au service d'un programme de service public et d'intérêt général. Renforcer un propos éditorial autour des enjeux d'écologisation des pratiques et des sujets sociétaux transversaux autour des diversités sous toutes leurs formes.

**La FAMDT se situe entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique.** Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT a piloté la construction du site ressource, webmédia documentaire, pour souligner cette richesse et les interdépendances. Conçu comme un espace ressource croisant les **documents de collectage** et

les **créations contemporaines**, les **outils pédagogiques** ou les **études** sur les musiques et traditions orales, **ce site internet a pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et de montrer leur modernité.** Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : **artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, passionné·e·s, curieux·euses...**

**La FAMDT, sur l'année 2024, travaillera à l'organisation et au renforcement du fonctionnement de MODAL, le média** afin d'offrir aux visiteur·euse·s la vision la plus large de notre champ et de leur proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. **La FAMDT réfléchira également sur l'année 2024 à la préfiguration d'un modèle économique viable, interne ou externe, qui permettra un fonctionnement durable.**

- Voir tous les **dossiers documentaires** produits : <https://modal-media.com/dossiers>
- Voir l'espace « **Ressource** » et la mine d'informations et documents ici : <https://modal-media.com/ressources/>
- Voir les interviews effectués : <https://modal-media.com/actualites/a-lire/interviews>



### 3) DE « TERRITOIRES - COLLECTE CINÉMATOGRAPHIQUE DES MUSIQUES DE FRANCE » AU « PRINTEMPS DU BAL » À LA PHILHARMONIE

La FAMDT a été associée au projet «[TERRITOIRE – Collecte cinématographique de France](#)» porté par Vincent Moon et Priscilla Telmon ([Petites Planètes](#)).

De part son excellente connaissance du réseau des musiques traditionnelles sur le territoire français, **la fédération a tenu un rôle de conseil** dans l'orientation, les pistes de captations possibles, la mise en relations entre divers protagonistes, auprès **des réalisateur·trice·s et producteur·rice·s de cette série**. La FAMDT a également fait le choix de donner une forte visibilité aux vidéos produites en les diffusant toutes dans un dossier spécial sur [Modal, le média](#).

Ainsi, chaque semaine une nouvelle vidéo était en ligne, diffusée sur Modal et sur la page [Youtube de la Blogothèque](#). Largement partagées sur nos divers réseaux. Elles ont reçu un excellent accueil du public et elles continuent de suivre leurs chemins. Certaines ont été particulièrement visionnées, ayant **une résonance bien au delà de nos frontières**. Par exemple : **La Mossa**.

À (re)découvrir ici :

<https://modal-media.com/dossiers/territoires/>

**Fruit de cette démarche, une dynamique collective s'est développée avec l'ensemble des partenaires** pour enclencher un grand événement, autour du travail de Vincent Moon et Priscilla Telmon : «**Le Printemps du Bal**» se tiendra les **2, 3 et 4 mai prochain à la Philharmonie de Paris**.

**Murailles Music**, structure adhérente de la FAMDT assure sur cette opération la production déléguée.

La FAMDT par son excellente connaissance du réseau des musiques traditionnelles sur le territoire français tient ici encore un rôle de conseil dans l'orientation, les pistes à explorer, la mise en relations entre divers protagonistes, mais également un apport en « industrie » pour permettre de faire de cette opération un grand moment pour valoriser la diversité « des mondes » des musiques traditionnelles.



### 4) RELATION À LA PRESSE, AUX MÉDIAS NATIONAUX ET À LA VISIBILITÉ DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Cette dimension de travail s'inscrit sur le temps long. **Les musiques, danses traditionnelles et du monde ne sont pas ou encore trop peu présentes dans les médias**. L'objectif est de pouvoir renforcer les partenariats stratégiques initiés avec **Radio France** via l'émission «**Ocora Couleurs du monde**» de Françoise Degeorges, en lien avec des projets portés par nos adhérent·e·s. Des liens se sont consolidés avec des journalistes, des médias pour faire focus sur les projets et initiatives autour des musiques et danses traditionnelles. Ce travail s'amplifiera dans les années qui viennent.

Nous serons également attentif·ve·s pour donner **une place aux radios associatives hertziennes** – aussi accessibles sur le web – sans but lucratif, médias de communication de proximité, et faisant la promotion des musiques traditionnelles, musiques peu diffusées sur les radios nationales.



Nous le savons, **ces radios accordent un regard particulier à la scène française et à l'espace francophone**. Elles portent des émissions en lien avec les musiques, danses traditionnelles et du monde. **Ces radios fondent leur engagement sur des valeurs partagées avec la FAMDT** : une libre expression et participation de leurs adhérent·e·s, l'attachement au tissu local culturel / social et à la notion de diversité musicale et culturelle. Aussi, la FAMDT sur l'année 2023 a renforcé ses liens avec ces médias de proximité présents sur les territoires et permettant l'organisation d'actions de promotion de la scène des musiques, danses traditionnelles, encore trop peu médiatisée (promotion de sorties d'albums, de festivals, édition de classements...).

**La volonté sera également sur 2024 de continuer à consolider nos travaux avec des magazines culturels et musicaux** (ex : *Nectart*, *Kub...*) et avec la presse spécialisée, toujours dans l'optique de mettre en vitrine et valoriser la diversité et la richesse des initiatives dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde.

## II. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉALISER LE PROJET EN 2024

### A. La dynamique associative et participative de la FAMDT

---

La dynamique fédérale prend corps à travers l'engagement d'une diversité de personnes engagées au sein du projet fédéral – La FAMDT c'est tou-te-s les adhérent-e-s qui la compose. Sans ces personnes rien n'existe! Nous prenons donc un engagement sur la dynamique de la vie associative pour porter le projet et la démarche collective. Ce maillon permet de faire valoir les besoins et propositions pour représenter toutes les diversités du mouvement. Une réflexion sera portée sur l'année 2024 pour permettre de renforcer un fonctionnement plus démocratique, pour permettre un engagement et investissement des adhérent-e-s dans la dynamique collective du mouvement. Une discussion sera proposée à l'assemblée générale de 2025 sur une proposition de réforme statutaire allant dans ce sens.



*Assemblée générale lors de Modal, les rencontres, au conservatoire de musique de Pau, en juin 2023.*

### B. Fonctionnement

---

Les organes statutaires de la FAMDT sont le conseil d'administration, le bureau et l'assemblée générale.

Le travail d'orientations stratégiques et de définition démocratique des positions se réalise au sein du conseil d'administration au sein duquel chaque structure est représentée par un-e administrateur-riche. Le bureau joue un rôle exécutif et de préparation. L'assemblée générale joue un rôle de validation dans la fixation des orientations politiques et permet d'associer les adhérent-e-s et de leur donner une lecture des activités de la fédération.



*CA en janvier 2024, à Nantes, lors des BIS.*

## 1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU EN 2024

Le conseil d'administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la fédération. **Le conseil d'administration est composé de 23 administrateur·rice·s dont 8 membres du bureau** (nous avons fait le choix d'un bureau élargi). **Trois personnes qualifiées sont associées** au conseil d'administration à titre consultatif. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an sur ½ journées et/ou deux journées, et une fois à l'occasion de l'assemblée générale. Les conseils d'administration sont généralement préparés au travers des notes écrites rassemblant les informations et avis utiles aux échanges et prises de décision.

- Envoi de mails de coordination réguliers au CA ;
- Envoi de mails de coordination réguliers au bureau ;
- Réunions mensuelles de bureau avec une bonne participation du bureau.
- Une présidence et un bureau élargi qui se consolident pour faire vivre les instances de la fédération ;
- Une forte mobilisation des administrateur·rice·s pour le projet fédéral.

À noter que l'année 2023 fût marqué par le changement de présidence de la fédération et la mise en place de deux vice présidents.

Voir le nouvel organigramme de la fédération ici : <https://www.famdt.com/federation/vie-associative/>

**L'année 2024 sera marquée par une réflexion statutaire notamment sur le rythme des conseils d'administration, le nombre de personnes mobilisées et la capacité d'engagement des administrateur·rice·s.**

## 2) LES ADHÉRENT·E·S EN 2024

La plupart des nouv·eaux·elles adhérent·e·s agissent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant.

**L'augmentation régulière du nombre d'adhérent·e·s sur les trois dernières années** (augmentation de plus de 50 adhérent·e·s démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail.

Cette évolution demande de **réfléchir sur cette année 2024 aux outils de communication interne** au sein de la fédération (listes de discussions, tchat interne, etc). Ce travail sera engagé sur cette année 2024.

## 3) L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES « MODAL » DE LA FAMDT À VIRE NORMANDIE

MODAL - Les rencontres, qui couple l'AG de la FAMDT et les rencontres professionnelles, connaît depuis quelques années un essor significatif.

Les rencontres nationales de la FAMDT rebaptisées « Modal - Les rencontres » sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent·e·s et par nos partenaires. Nous souhaitons maintenir tous les ans ce rendez-vous fédéral ouvert à toutes et tous. **En 2024, elles se tiendront à VIRE NORMANDIE en collaboration La Loure** (relai territorial de la FAMDT).

- [Voir le pré-programme](#) de "Modal - Les rencontres" des 13, 14 et 15 juin prochain à Vire Normandie et le site dédié [www.modalfamdt.org](http://www.modalfamdt.org)



Plénière de Modal, les rencontres, à Pau en 2023.



#### 4) LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

la dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent·e·s et partenaires de la FAMDT.

Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) soit par les adhérent·e·s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les pratiques musicales, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs, la lutherie, le renforcement d'une réflexion sur l'internationale, etc.).

Plusieurs groupes de travail sont actifs en 2024, créés en fonction d'une problématique, d'une thématique ou d'actions spécifiques, correspondant à une logique de travail en réseau. Ces groupes sont soit pérennes, soit ponctuelles sur un projet particulier, soit réactivés ponctuellement selon l'actualité de la fédération. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT facture instrumentale, GT ruralité avec la Fédélima et l'UFISC, GT politique publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, GT chant, etc.).



© Véronique Chochon

#### 5) LES RESSOURCES HUMAINES – LE SOUHAIT DE LA CONSOLIDATION ET DU DÉVELOPPEMENT EN 2023-2026

L'équipe salariée sera constituée de trois permanent·e·s en 2024 :

· *trois contrat CDI*

Un directeur, Alban Cogrel, en charge de la direction générale du projet, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération et l'accompagnement sur les politiques (39 heures) ;

Une administratrice générale, Nathalie Dechandon, en charge des orientations et la mise en œuvre, l'administration, le suivi et la coordination de la vie associative, le conseil aux adhérent·e·s (39 heures) ;

Une chargée de la communication, de la valorisation et l'éditorialisation, Amandine Rouzeau (28 heures) ;

Au vu de l'équipe salariée très resserrée, la FAMDT a eu régulièrement recours à des personnels recrutés en renfort pour des missions courtes (chargé·e·s de production pour l'organisation de salons professionnels et de showcases, logistique sur les rencontres nationales et les temps associatifs...).

Nous souhaitons également sur l'année 2024, prendre plusieurs personnes en stage sur des missions de 2 à 6 mois pour permettre à des jeunes professionnel·le·s de découvrir le fonctionnement d'une fédération nationale, mais également de renforcer leurs compétences, tout en nous permettant de bénéficier de regards « neufs » sur nos pratiques.

La FAMDT souhaite pérenniser ses actions et en développer d'autres. Il semble impératif de consolider l'équipe salariée avec des emplois permanents. Avec 2 TP de 39h et un  $\frac{3}{4}$  temps à 28h, même avec une équipe dynamique et force de proposition, on peut à moyen terme s'exposer à un épuisement de l'équipe, soit à un ralentissement ou arrêt de certains projets.